

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 9

Artikel: La sophistication et le faux poids
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

| |
|---------------------------------|
| PRIX DE L'ABONNEMENT : |
| SUISSE : un an . . . 4 fr. 50 |
| mois . . . 2 fr. 50 |
| ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20 |

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

| |
|---|
| CAUSERIES DU CONTEUR |
| <i>2^{me} et 3^{me} séries.</i> |
| Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux. |

En souscription, pour paraître prochainement
4^{me} édition du

VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ
ou deux paysans vaudois à l'Exposition universelle de 1878
et Course à Fribourg et à Berne,
suivis des

AVVENTURES DE PHILIPPE GRISSET
par L. MONNET.

Le tout, revu et augmenté de nombreux détails, formera un joli volume illustré de 25 à 30 vignettes, hors texte, par **E. Déverin**.

On peut souscrire par lettre ou carte-correspondance, et au bureau du *Conteur vaudois*, rue Pépinet, 3, Lausanne. — Prix pour les souscripteurs : fr. 1.60. En librairie : fr. 2.

La sophistication et le faux poids.

Dans les temps de progrès et de liberté où nous vivons, et malgré la loi sur le contrôle des denrées alimentaires, les consommateurs sont plus exposés que jamais, non pas à être empoisonnés — la chose est rare — mais à manger ou à boire une chose pour une autre.

Deux manifestations récentes, l'une pour le manger et l'autre pour le boire, ont eu pour but de revendiquer hautement *le droit à la fraude*.

D'une part, les marchands de vin de Paris ont tenté de faire reconnaître le « mouillage », c'est-à-dire l'addition de l'eau au vin, comme un procédé honnête et licite. D'autre part, M. Hauser, avocat à Pfäffikon (Zurich), a estimé, dans un mémoire adressé au Conseil fédéral, que c'était porter atteinte à la liberté de commerce et d'industrie que d'empêcher à un fabricant de vendre de la mélasse pour du miel naturel préparé par les abeilles.

Nous ne savons pas si l'administration parisienne, et plus tard les Chambres françaises, donneront raison aux « mouilleurs » sans scrupules, ou si force restera au laboratoire municipal, protecteur des consommateurs et des vins purs. Mais ce que nous savons, c'est que le Conseil fédéral n'a pas admis le recours et la théorie de M. Hauser, et s'est montré, au contraire, disposé à aider aux cantons dans la lutte qu'ils ont à soutenir contre les falsifications de toute nature, qu'on voudrait recouvrir du manteau de la liberté d'industrie et de commerce.

Cette lutte est opiniâtre et de tous les instants.

Les sophisticateurs, aidés par la chimie et l'expérience, deviennent de plus en plus habiles à frelatier les marchandises de première nécessité. Il sera bon de ne pas trop compter sur la pureté des denrées en poudre comme le café, le cacao, le poivre, la canelle, etc., et d'habituer nos organes olfactifs à des sensations approximatives. Le thé, qui est aujourd'hui d'un usage si général, n'est une boisson agréable que si l'on ne tombe pas dans les qualités tout à fait inférieures, dont l'infusion ne rappelle que d'une manière très lointaine le breuvage des fils du Ciel. Car il y a dans ces paquets de thé de basse sorte, des promiscuités de feuillage à dérouter le botaniste le plus érudit, fût-il Linné en personne. Mélange bizarre de plantes fort étonnées de se rencontrer, les unes pour la première fois, les autres pour la seconde.

Bien que le miel naturel soit devenu, grâce aux perfectionnements apportés à sa production, une douceur relativement bon marché, il rencontre dans le commerce une concurrence acharnée pour la fourniture aux nombreux hôtels de notre pays. Le sirop, la mélasse, remplacent l'activité des abeilles, qui n'auront bientôt rien de mieux à faire qu'à se mettre en grève, faute de pouvoir placer leurs produits.

Malheureusement, les marchands de miel frelaté ou fabriqué ont pour eux, nous dit-on, non seulement les maîtres d'hôtel qui y trouvent leur compte par un prix inférieur, mais encore une grande partie de leur clientèle, qui consent à la substitution, ou même l'approuve.

Du reste, il n'y a pas que les chimistes qui peuvent induire le public en erreur. Voici une femme de la campagne qui apporte des saucisses aux choux sur le marché. La femme a bonne façon et les saucisses aussi. Elle n'avait pas l'intention d'en vendre, mais on a toujours besoin d'un peu d'argent et puis les porcs étaient plus gros que l'an dernier.

Quelques bonnes ménagères veulent faire une surprise à leur mari, qui raffole de la saucisse aux choux. Elles se laissent séduire par les carrés rouges et blancs qui émaillent le boyau un peu rataillé, et dissimulent cette fantaisie, qui sous une chaîne d'oignons, qui sous un paquet de poireaux.

Le soir, madame apporte à son mari cette trouvaille, cette rareté, toute chaude avec sa bonne odeur de choux ! Mais, ô déception ! cette saucisse, faite par et pour la famille, ne contient que des choux, et les petits carrés rouges et blancs, si

alléchants au travers du boyau, n'étaient que des morceaux de carottes ! Pas le plus petit vestige de viande ou de lard : des carottes !

Et pourtant, cette marchande de saucisses vous avait une bonne figure honnête, quand elle vous disait : *On ne les avait pas faites pour vendre, madame.*

LE CARRIER.

LO TSENÉVO

IV. Lo feladzo ào brego.

Quand l'hivai coumeince à veni,
Quand lo pliantadzo' est tot reduit,
Que lè vouagnésons sont passâïes
Et qu'on vâi lè bliantsès dzalaïes,
Faut décheindrè dâo guelatâ
 Ao dâo grenâ,
Lo brego, po l'épuassatâ.
Lâi faut rajustâ la *pliantetta*,
Vouâiti se lo bet dè cordetta
Que l'attatse et la fâ teni
A la *serveinta'*, est dè bon fi ;
Et se la *segnaola* sè roulhie,
Lâi faut mettrè 'na gotta d'oulhie
Po que la *rua* verâi châ
Et po que le ne pioulâi pas.
Faut mettrè 'na *corda* novalla
Et solida petout què balla
Se la vilhie ne vaut perein.
Faut tsouyi que pas onna *deint*
Ne sâi trossâïe à l'épenetta,
Kâ ne s'agit pas que n'alettâ
Sâi bertse et que le gavoïtâ,
Sein quiet la faut rabistoquâ.
Ye faut préparâ prâo *boubenès*
Et bin sè veilli que tsaquenès
Aulont bin. Et po que lo fi
Pouéssè passâ, faut déboutsî
Lo perte dè la *fuse* et fêre
Que le verâi châ, dè manière
Que po que l'aulè sein z'arrêt,
Lâi faut dè l'oulhie à tsaquîet bet.
Faut on *vertet* sein trâo d'eincotsè,
Sein quiet la corda lâi sè crotsè ;
On *vice* que sè pâo veri
Dè 'na man, sein trâo trevougni ;
Kâ faut bin qu'on pouéssè reteindre
Quand la corda vint à déteindre,
Ao bin veri dè l'autra pâ
Se la rue virè trâo gras.
Après, faut vouâiti la conolhie,
Que sâi drâite que 'na botolhie,
Que le sè tignè su son pî
Sein sè remoâ, ni brelantsi.
 Quand l'est que la conolhie est fête
Dè balla reta' et qu'on l'arrête
Avoué lo riban, ye s'agit
Dè fêre manœuvrâ l'uti.
Adon felhiès, fennès s'ein baillont,
Et du lo grand matin travaillont
Sein botsi què po lè repé ;
Et quand s'ein vint dévai lo né,
Que l'ont fini lo relavadzo
Et tot reduit dein lo ménadzo,
Que lè z'homo ne font pe rein,
Après ariâ, tsacon s'ein vint
Sè reduirè dein la tsambretta.
Lo péré-grand su la cavetta,

Tot regregnî dein son broustou,
Sè tint ào tsaud vai lo matou.
Lo pérè arreindzè 'na reméssè,
Tandi que la bouébetta réssè
Lo catsimo ào bin lo livret
A la clliârance d'on croset.
Avoué tot cein, lo brego zonnè,
Et vai la pliaqua, lo tsat ronnè ;
Et quand dzâlè, que fâ poue teimps,
Qu'on oût tapâ lè contréveints,
Quand, que dévant, tsacon grelotte,
Que fâ bon ào tsaud, à la chotte !
Et quand lè z'einfants ont botsi
Dè recordâ, vont s'aguelhi
Su lo fornet, vai lô grand-pére.
Adon lè vesins vignont fêre
On petit tor po dévezâ
Dè cosse et cein et profitâ
Dè liaire einseimblia la *Senanna*
Po savâi diéro va la granna,
Et por appreindrè lè novés.
Et tot coumeint vai lè bornés,
On djase, on rit et on babelhie
Su tôt valet, su tôla felhie,
A mein qu'on ausse à racontâ
Dâi z'histoires dâo teimps passâ,
Yô lè sorciers tegnont la chetta,
Yô lè revgneints, ein catsetta,
Vegnont roudâ dein lè mâisons,
Fêre dâi tors dè lão façons.
Enfin, quand on oût lo relodze
Rabattrè 9, tsacon délodze,
Kâ l'est lo momeint po très-ti
Dè se reduirè po droumi.

(*La fin au prochain n°*)

C.-C. D.

Une domestique se présente dans une maison et la conversation suivante s'engage :

— Vous vous appelez ? lui dit madame.
— Je m'appelle Françoise.
— Ce nom me déplaît ; je vous appellerai Marie.
Etes-vous bonne cuisinière ?
— Je ne cuisine pas trop mal.
— Savez-vous bien coudre ?
— Assez bien, madame.
— Je pense que vous savez aussi blanchir et repasser ?
— Certainement, madame. Je ne sais pas tuyauter, par exemple.
— Ah ! c'est ennuyeux, il faudra apprendre.
— Dites-moi, mon enfant, avez-vous des parents à Lausanne ?
— Non, madame.
— J'en suis bien aise, car je dois vous prévenir que je n'accorde pas de sortie.
— Pas de sortie, c'est dur ! Enfin...
— Je dois vous dire aussi que je n'aime pas qu'on cause avec le valet de chambre.
— Je ne lui dirai pas le mot, madame.
— Il faut aussi que je vous prévienne que je vais en soirée trois ou quatre fois par semaine, et qu'il faut m'attendre.
— A quelle heure madame rentre-t-elle ?
— Cela ne vous regarde pas, vous devez m'attendre.